

Communiqué de Presse Information réglementée

Réalisation et libération de l'augmentation de capital de KKO INTERNATIONAL d'un montant nominal de 1.684.123 ,70 euros et d'un montant total (prime d'émission incluse) de 2.189.360,81 euros, décidée le 30 mai 2023.

Paris, le 18 juillet 2023 - KKO INTERNATIONAL (FR0013374667 - ALKKO - PEA-PME):

En date du 13/07/2023, le Président Directeur Général de la Société a constaté la réalisation et la libération totale de l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription de KKO INTERNATIONAL décidée par le Conseil d'administration en date du 30 mai 2023, en vertu de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée, d'un montant nominal total de 1.684.123,70 euros par émission de 16.841.237 actions ordinaires nouvelles avec 1 bon de souscription d'action attaché à chaque action nouvelle d'une valeur nominale unitaire de 0.10 euro chacune, au prix unitaire de 0,13 euro, avec prime d'émission. Le capital social de KKO INTERNATIONAL est donc ainsi intégralement libéré.

Les actions ordinaires nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché Euronext Growth auprès d'Euronext.

Conformément au règlement européen (UE) n°2017/1129 du 14 juin 2017 (Prospectus), cette offre de titres financiers n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Le capital social de KKO INTERNATIONAL est donc ainsi intégralement libéré.

A propos de KKO INTERNATIONAL

KKO INTERNATIONAL exploite l'une des plus importantes plantations de cacao au monde, basée en Côte d'Ivoire. Le Groupe associe les pratiques innovantes de l'agriculture raisonnée et un mode d'exploitation écologiquement et socialement responsable, qui en font un modèle d'entreprise unique dans la filière, à même d'assurer qualité et traçabilité de la fève, ainsi que sa transformation.

www.kko-international.com | Suivez nous sur Twitter : @kko int

Alternext Paris

lsin : FR0013374667 – ALKKO Eligible au PEA-PME

KKO INTERNATIONAL info@kko-international.com



